

Catalogue de **formation** **2027**



Une offre au service
des acteurs
des territoires



CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Le mot de la Présidente

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, la prévention du risque n'est plus une option : elle est devenue une responsabilité collective majeure pour les territoires. Les élus, les techniciens et services des collectivités territoriales, ainsi que les syndicats de bassins versants, sont en première ligne pour protéger les populations, préserver les activités, et accompagner l'adaptation de nos modes d'aménagement.



La mise en œuvre de la compétence GEMAPI, de la Directive Inondation, les enjeux autour de la réduction de la vulnérabilité du bâti, l'exigence croissante de résilience face au changement climatique et les attentes légitimes des citoyens appellent une montée en compétences continue des élus et des techniciens. Dans ce contexte, notre offre de formations, annuelles ou personnalisées, constitue un levier essentiel pour structurer les politiques publiques de prévention, renforcer les capacités d'action locales des élus et des techniciens et favoriser une appropriation durable des enjeux de gestion des risques et d'adaptation.

Par ailleurs, la prévention des inondations relève avant tout d'un projet de territoire, fondé sur le dialogue, la coopération entre acteurs. Le partage des connaissances, la confrontation des expériences et le renforcement des capacités locales sont les conditions d'une réponse collective aux défis à venir. Cela n'est possible que si les collectivités sont bien formées.

Depuis sa création, le CEPRI s'est donné pour mission de former les collectivités territoriales par une expertise reconnue aux échelles nationale et européenne sur l'analyse et la réduction de la vulnérabilité face aux inondations et plus globalement au changement climatique. Plus que jamais, il s'agit d'aider les collectivités à mieux comprendre les risques, à opérer des choix et à déployer des solutions adaptées à la diversité des territoires. Pour cela, elle s'appuie sur l'expérience et l'excellence de ses membres, qui œuvrent dans plus d'une centaine de territoires partout en France.

Je souhaite que ce catalogue de formations contribue pleinement à cet objectif et accompagne chacune et chacun d'entre vous dans l'exercice de vos responsabilités.

 **Marie-France Beaufile**

Qu'est-ce que le **CEPRI**?



➤ **Un acteur majeur de la prévention des inondations**

Créé en 2006 par des élus locaux et la ministre de l'Environnement, dans la continuité du Plan Loire, le CEPRI est un acteur précurseur de la prévention des inondations en France et en Europe. Véritable «éclaireur», il rassemble les collectivités les plus avancées en matière de gestion du risque au sein d'une association nationale experte.

Le CEPRI s'appuie sur :

- un réseau d'élus et de techniciens favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- une équipe d'experts accompagnant les territoires vers plus de résilience et une capacité à se relever plus vite après une catastrophe ;
- le savoir-faire de ses membres sur le terrain avec les acteurs publics et privés, contribuant à l'évolution des politiques publiques et à la mise en œuvre de la Directive Inondation.

➤ **Un laboratoire et un centre de ressources**

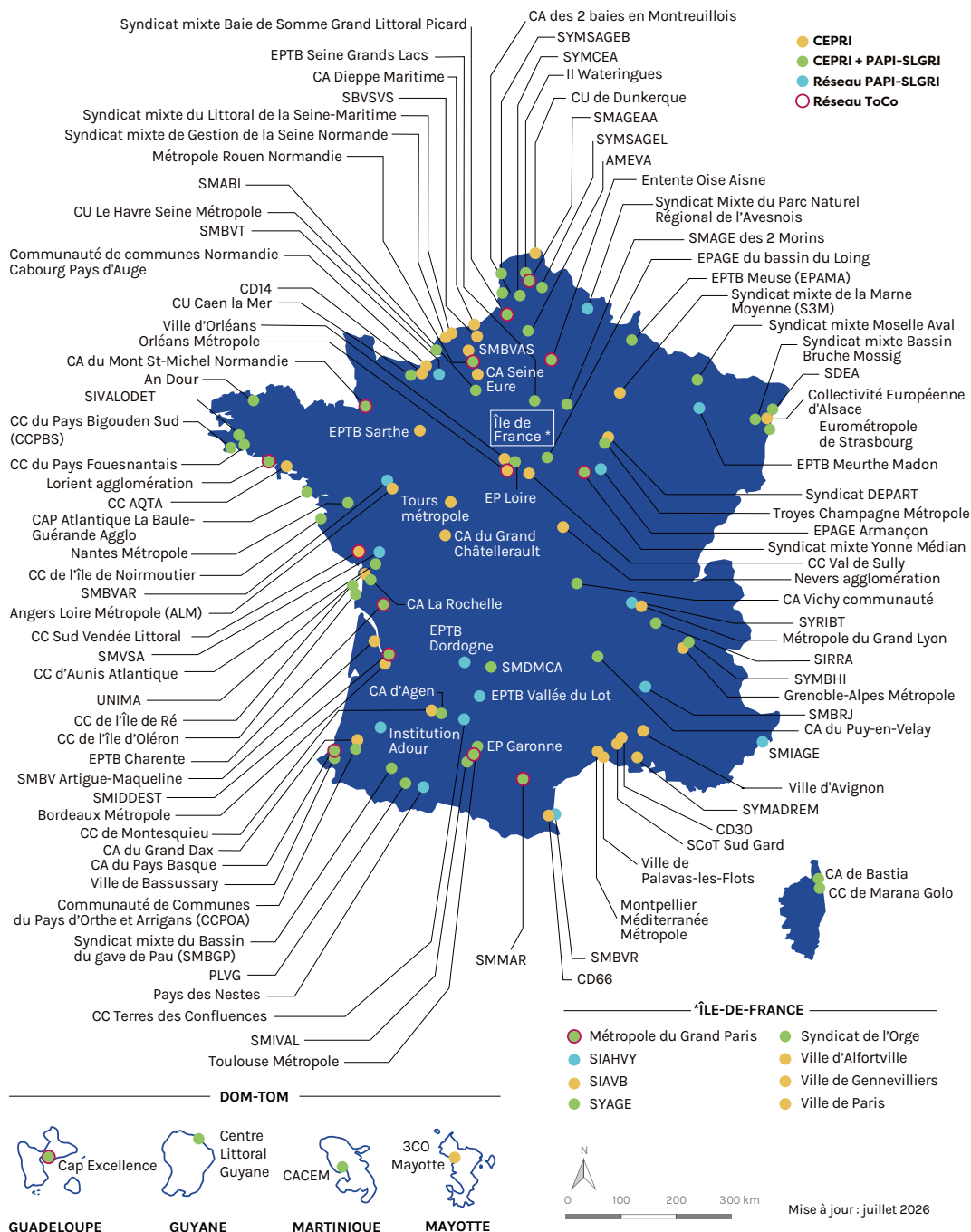
Présent en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, le CEPRI accompagne ses membres, valorise leurs initiatives et alimente les travaux des ministères et du Parlement. Il a produit plus de 50 publications de référence, élaborées avec ses membres, les principales associations d'élus et acteurs techniques du secteur.

➤ **Un réseau national et européen**

Le CEPRI anime des comités d'élus, réseaux techniques et groupes de travail thématiques, favorisant l'intelligence collective et les échanges d'expériences à l'échelle nationale et européenne.



Le CEPRI et ses membres en 2026



Notre offre de formations

Le CEPRI propose deux types de formations :



des formations
personnalisées sur demande



des formations **annuelles,**
ouvertes à l'inscription

La spécificité des formations du CEPRI repose sur des **formats en petits groupes**, favorisant le partage d'expériences, l'étude de cas concrets et l'apport de témoignages de terrain. Elles sont animées par des **techniciens experts**, impliqués au quotidien dans les thématiques abordées.

Les formations permettent des échanges entre pairs, notamment entre agents de collectivités issus de différents bassins, et favorisent la création de liens entre participants (échanges de contacts, poursuite des échanges après la formation). Des temps conviviaux sont intégrés au déroulement des formations afin de renforcer la dynamique collective.

Les formations sont principalement animées par des membres de l'équipe technique du CEPRI, experts des thématiques présentées et travaillant toute l'année sur les sujets abordés. Selon les besoins, le CEPRI peut également faire appel à des experts extérieurs.

Les formations du CEPRI s'adressent en priorité aux **collectivités territoriales et**

aux services de l'État. Elles sont également ouvertes aux bureaux d'études et autres experts.

Sur le plan pédagogique, le CEPRI privilégie des **méthodes actives et participatives, combinant pédagogie inversée, travail à partir de cartographies de territoire**, visites de terrain, jeux collaboratifs et mises en situation sous forme de jeux de rôle. Ces approches visent à favoriser l'appropriation des contenus, le croisement des regards et la transposition opérationnelle des acquis dans les contextes professionnels des participants. **Aucun prérequis n'est nécessaire** pour assister aux formations du CEPRI. Chaque session débute par l'acquisition des notions fondamentales et progresse pas à pas vers des exemples concrets et de la mise en pratique.

Le CEPRI est enregistré auprès de la DRIEETS en tant qu'organisme de formation sous le numéro 11 75 73 649 75. Les formations peuvent être imputées sur le budget formation de la collectivité. Le CEPRI est certifié Qualiopi pour la catégorie d'actions suivante : actions de formation.



Les formations personnalisées

Le CEPRI propose des formations personnalisées sur demande selon vos besoins et les problématiques spécifiques à votre territoire. Ces formations permettent souvent de casser les silos techniques et de faire dialoguer différents services autour d'un objectif commun. Nous adaptons nos messages à votre situation locale et nous déplaçons à votre rencontre sur des formats demi-journée/journée pour intervenir sur les questions d'aménagement du territoire, d'intégration et de compréhension des aspects réglementaires en lien avec la GEMAPI, etc.

Nous construisons avec vous les objectifs de la formation ainsi que la méthode d'évaluation de la montée en compétences. N'hésitez pas à nous contacter afin de construire ensemble un cycle de formations à même de répondre à vos attentes.

TARIFS

Nous consulter

2026

- **DREAL Bourgogne Franche-Comté**
Gestion du ruissellement
- **Métropole de Toulon**
Réduction de la vulnérabilité des réseaux

2025

- **Compagnons Bâisseurs**
Adaptation du bâti à l'inondation
- **Ordre des Géomètres-Experts**
Anticiper la renaturation des zones à risque d'inondation

2024

- **Contrat de Rivière Ourthe ASBEL (CURI), Belgique**
Adaptation du bâti à l'inondation
 - **Toulouse Métropole**
Prise en compte des risques d'inondation dans l'urbanisme
 - **Syndicat Mixte Yonne Médian**
Solutions fondées sur la nature
 - **SYMSAGEL**
Diagnostic d'adaptation et documents d'urbanisme
 - **Formation avec l'OIEau**
Aménagement et renouvellement des zones inondables urbaines
À retrouver dans leur catalogue
-



Prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme - SYMSAGEL

«La formation est adaptée à notre profession et nous projette dans l'utilisation des compétences acquises dans nos projets.»



Les Solutions fondées sur la Nature - SMYM



L'inondation à Paris - SNCF Réseaux

«Les formateurs apportent une connaissance pointue du sujet, le tout avec beaucoup de pédagogie.»



Jeu des 7 familles de l'urbanisme en zone inondable - Ville d'Avignon



Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme - Métropole de Lyon

«La diversité des intervenants et la qualité des échanges ont permis de bien appréhender la thématique.»



Aménagement et Inondabilité - Métropole Rouen Normandie

« Grâce à un bon équilibre entre théorie et pratique, et grâce aux nombreux retours d'expérience, la formation a su répondre à nos problématiques. »



Réduction de la vulnérabilité du bâti - Compagnons Bâtisseurs



Réduction de la vulnérabilité du bâti - Compagnons Bâtisseurs

« J'ai apprécié la clarté des présentations pour un sujet très technique. »



La Crue de la Seine - Ville de Paris



Les formations annuelles

Le CEPRI élabore chaque année un calendrier de formations professionnelles sur des thèmes liés à la gestion du risque inondation, qui vient en complément des guides méthodologiques que le CEPRI publie par ailleurs.

En ce qui concerne les moyens humains mobilisés, le CEPRI s'appuie très largement sur ses ressources internes. Il peut aussi faire appel à des représentants d'organismes partenaires pour répondre à certaines attentes particulières. Enfin, des membres sont invités à témoigner pour partager leurs expériences.

Ces formations se tiennent en visioconférence et combinent des apports méthodologiques et des études de cas qui permettent de croiser les regards de participants venant de territoires très différents, en laissant d'importants temps d'échanges entre formateurs et stagiaires. Les messages clés sont rappelés en fin de formation, avant de procéder à un quiz interactif qui permet à chacun de vérifier la bonne atteinte des objectifs. Un dossier pédagogique ainsi qu'un certificat de réalisation sont transmis à l'issue des sessions.

MODALITÉS

En **visioconférence synchrone**

L'évaluation des objectifs est réalisée au moyen d'un **QCM** en fin de séance.

TARIFS	1 SESSION DE 4H	2 SESSIONS DE 3H
Élus et techniciens de collectivités membres du CEPRI	350 € TTC	450 € TTC
Élus et techniciens de collectivités, et agents des services de l'État	525 € TTC	675 € TTC
Salariés de bureaux d'études ou d'entreprises	935 € TTC	1 200 € TTC

Les outils de sensibilisation de la population



12 & 14 JANVIER 2027
2 SESSIONS DE 3H

Faire du citoyen un acteur de sa propre sécurité est au cœur de la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Pourtant, **informer ne suffit pas toujours à faire prendre conscience du risque** et à susciter l'action. Lorsque l'inondation paraît trop lointaine, la culture du risque peut s'éroder ; à l'inverse, lorsque le souvenir d'un événement reste très présent, il peut rendre difficile la prise de recul. La sensibilisation doit ainsi parvenir à mobiliser sans banaliser le risque, ni susciter anxiété ou sentiment d'impuissance. Au-delà des obligations réglementaires, elle nécessite de **s'adapter aux territoires, aux publics et aux contextes**.

Cette formation en 2 sessions permet d'explorer les principaux repères pour **concevoir et déployer des démarches de prévention adaptées aux territoires**. Elle propose des clés de compréhension des freins à la perception du risque, dont les mécanismes de déni, à l'aide de travaux récents en psychosociologie. La formation présente également différentes approches et outils de communication, puisant notamment dans le Panorama des outils de sensibilisation du CEPRI.



OBJECTIFS

- Comprendre d'où vient le déni et comment le dépasser
- Connaître le cadre réglementaire
- Identifier les facteurs de réussites d'un message de prévention
- Prendre connaissance des bonnes pratiques et savoir distinguer lesquelles sont adaptées aux objectifs de la collectivité et au public cible

Anticiper la gestion des déchets post-inondation



2 & 4 FÉVRIER 2027
2 SESSIONS DE 3H

Une inondation peut générer en quelques heures l'équivalent de plusieurs mois, voire années, de déchets. Dans le même temps, le système de gestion des déchets peut être fortement perturbé. Sans anticipation, cette situation entraîne des **conséquences sanitaires, environnementales ou financières importantes**. Si les intercommunalités doivent assurer la continuité du service public de gestion des déchets, elles ne sont pas les seules responsables. Pour anticiper et préparer le territoire, **la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés est nécessaire**.

Cette formation donne aux collectivités les clés pour **structurer une démarche d'anticipation de la gestion des déchets générés par une inondation**. Elle présente une méthode pour diagnostiquer les fragilités du système local de gestion des déchets, construire collectivement un plan d'action et organiser sa déclinaison par les différents acteurs. Elle introduit enfin des **outils numériques** pour guider la réalisation du diagnostic et évaluer la quantité de déchets générés par une inondation. Des exemples illustrent la mise en œuvre d'une telle démarche.



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une gestion efficace des déchets post-inondation
- Identifier les nombreux acteurs impliqués dans la gestion des déchets post-inondation et connaître leurs responsabilités
- Se familiariser avec une méthode multi-acteurs pour anticiper
- Comprendre comment coconstruire un diagnostic du système de gestion des déchets de son territoire face à une inondation
- Découvrir comment chaque acteur peut décliner et mettre en œuvre un panorama d'actions dans son domaine de compétence

Aménager en zone inondable



23 & 25 MARS 2027
2 SESSIONS DE 3H

Les inondations concernent une **grande diversité de territoires**, des centres urbains aux espaces ruraux, en passant par les zones périurbaines. Elles y menacent des logements, des équipements publics et des activités économiques. S'il n'est pas possible de soustraire tous les enjeux exposés aux inondations, il est **essentiel d'adapter l'aménagement au risque** pour concilier développement des territoires et réduction de leur vulnérabilité.

Cette formation présente les grands principes de l'aménagement résilient en zone inondable et les **différentes démarches permettant de les mettre en pratique localement**. De nombreux exemples de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement illustrent leur mise en œuvre concrète dans une diversité de territoires - urbains, périurbains, ruraux et littoraux - et d'échelles - du bassin versant au projet d'aménagement. **Un éclairage sur la nouvelle doctrine des PPRI issue du décret de 2019** permet de mieux comprendre les possibilités offertes dans les espaces urbanisés. La formation examine également comment les PAPI, à travers leur axe 4, peuvent contribuer et soutenir de telles démarches.



OBJECTIFS

- Connaître les grands principes de l'urbanisme résilient en zone inondable
- Comprendre comment traduire ces principes dans les documents d'urbanisme
- Identifier les démarches envisageables concrètement
- Explorer les possibilités de mise en œuvre d'un aménagement résilient en zone urbaine, périurbaine ou rurale
- Découvrir le décret de 2019 sur les PPRI et ce qu'il peut apporter
- Appréhender la contribution possible de l'axe 4 d'un PAPI à un aménagement résilient en zone inondable

Adapter les logements collectifs



20 MAI 2027
1 SESSION DE 4H

En France, **plusieurs millions de logements sont situés en zone inondable**, dont une grande part de logements collectifs, notamment dans les zones fortement urbanisées. Or, **très peu de campagnes d'adaptation sont lancées** aujourd'hui par les collectivités, faute d'une méthodologie qui prenne en compte les spécificités de ce type de bâtiment. En effet, **l'adaptation d'un immeuble met en jeu de nombreux acteurs** et nécessite de « voir les choses autrement » que pour la maison individuelle.

Cette formation vise à apporter aux collectivités et aux gestionnaires du parc résidentiel collectif privé ou public de **la connaissance et une méthode pour se lancer dans l'adaptation des logements collectifs à l'inondation**. Elle permet de comprendre les spécificités de ces ensembles, d'identifier les principales sources de vulnérabilité et les types d'actions mobilisables, et fournit des clés pour **structurer une démarche d'adaptation progressive intégrée aux autres politiques de rénovation**, notamment énergétique.



OBJECTIFS

- Identifier et analyser les vulnérabilités des logements collectifs face au risque d'inondation
- Appréhender les dimensions techniques, organisationnelles et stratégiques des immeubles collectifs
- Préparer une trajectoire d'adaptation progressive articulant actions simples, travaux plus lourds et intégration dans des projets existants
- Différencier adaptation du bâti, dispositifs d'anticipation, organisation des acteurs et gouvernance locale
- Identifier les leviers d'action des collectivités et gestionnaires pour mettre en œuvre une démarche cohérente

Notions de base pour les modèles hydrauliques de crues



3 JUIN 2027
1 SESSION DE 4H

Connaître l'aléa est la base de la plupart des actions conduites pour prévenir les inondations et les dommages. Toutes les démarches conduites reposent a priori sur ce que l'on sait de l'aléa : or cette connaissance est incertaine, aussi bien la connaissance historique que l'on peut avoir par les relevés de crues que la connaissance scientifique que fournissent les modélisations hydrologiques et hydrauliques. Pour le technicien et l' élu qu'il conseille, **comprendre comment est modélisé cet aléa et quelle confiance on peut lui accorder**, permet de donner à l'aléa sa juste place dans le processus d'arbitrage et de décision.

Cette formation vous permet d'identifier les aspects clés à «surveiller» dans la construction du modèle hydraulique grâce aux **interventions d'un spécialiste des inondations et d'un ingénieur de bureau d'étude**. Seront expliqués notamment : l'hydrologie utilisée, le calage avec les événements connus, et l'incertitude. Elle permet aussi d'apprendre à **interpréter les résultats et de stimuler son regard critique** dans le cadre de suivi d'étude ou de proposition de modélisation.



OBJECTIFS

- Appréhender le fonctionnement hydrologique et hydraulique d'un bassin versant
- Savoir recueillir les données hydrologiques et hydrauliques historiques
- Apprendre à faire construire un modèle hydraulique et tester son degré de fiabilité
- Apprendre à construire des scénarios tests et exploiter les résultats en intégrant les incertitudes
- Acquérir les bons réflexes dans le suivi et l'encadrement des bureaux d'étude

Le diagnostic de vulnérabilité territoriale



15 & 17 JUIN 2027
2 SESSIONS DE 3H

Premier risque d'origine naturelle en France, l'inondation concerne de nombreux territoires et peut en perturber durablement le fonctionnement. Pour en réduire les conséquences, il ne suffit pas de connaître l'aléa : il faut aussi **comprendre ce qui rend chaque territoire vulnérable**. Identifier et caractériser ses fragilités est une étape essentielle pour cibler les priorités et engager des actions adaptées.

Cette formation donne aux collectivités des clés pour **élaborer le diagnostic de vulnérabilité aux inondations de leur territoire**. Elle apporte des repères méthodologiques pour caractériser et représenter les composantes de cette vulnérabilité. Elle expose aussi les conditions de réussite de la démarche : mobilisation des acteurs, étapes clés ou encore points de vigilance dans la rédaction d'un cahier des charges. La formation montre enfin comment **faire du diagnostic un véritable outil d'aide à la décision**, permettant d'engager un plan d'action. Des exemples concrets et le regard d'un expert praticien du diagnostic permettent d'illustrer les bonnes pratiques.



OBJECTIFS

- Connaître le « référentiel de vulnérabilité aux inondations » diffusé par le MTE et ses grands principes
- Savoir identifier la vulnérabilité systémique d'un territoire
- Comprendre les principales étapes de réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité
- Découvrir les conditions de réussite d'une démarche portée par une collectivité, qu'elle soit menée en régie ou avec l'appui d'un prestataire
- Savoir exploiter les résultats du diagnostic pour passer à l'action

Inondation par ruissellement : stratégies de gestion et SfN



22 & 24 JUIN 2027
2 SESSIONS DE 3H

En milieu urbain comme en milieu rural, **les inondations par ruissellement sont souvent difficiles à comprendre et gérer.** Or, l'exposition des territoires à cet aléa ne va faire qu'empirer dans les prochaines décennies. Heureusement, **une multitude de solutions existent.** En revanche, leur mise en œuvre nécessite d'agir à différentes échelles et de mobiliser les acteurs du territoire.

Cette formation propose une approche globale de la gestion des inondations par ruissellement. Elle permet de **comprendre ses causes, les trajectoires de l'eau et ses conséquences sur les personnes, les biens, les activités** et les milieux en s'appuyant sur des exemples. Elle apporte des repères pour fédérer les acteurs et construire une stratégie adaptée, du diagnostic au choix des actions, à leur financement et à leur suivi. Un volet de la formation est consacré aux **Solutions fondées sur la Nature (SfN)** pour ralentir, infiltrer, stocker ou réguler l'eau, tout en répondant à d'autres enjeux territoriaux : cadre de vie, biodiversité, qualité de l'eau, des sols et des paysages.



OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes et les enjeux liés aux inondations par ruissellement
- Comprendre les rôles respectifs des acteurs et les articulations nécessaires entre les politiques publiques
- Identifier les solutions pour agir efficacement contre l'inondation par ruissellement
- Comprendre en quoi consiste l'approche SfN, les promouvoir et les financer
- Appréhender les possibilités réglementaires pour le Gemapien

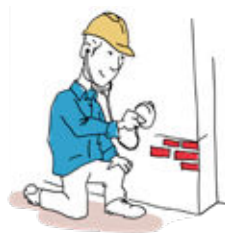
Adapter le bâti individuel



30 SEPTEMBRE 2027
1 SESSION DE 4H

Développée en réponse aux limites des ouvrages de protection, **la réduction de la vulnérabilité individuelle est aujourd'hui un pilier des politiques de gestion du risque d'inondation.** Inscrite dans la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), elle constitue un axe central des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Avec près d'un habitant sur quatre exposé au risque d'inondation, l'adaptation de l'habitat individuel représente un **enjeu majeur pour les territoires.**

Cette formation apporte les repères nécessaires pour appréhender l'adaptation du bâti individuel et **accompagner le passage du diagnostic à l'action.** Elle permet de mieux comprendre les enjeux liés aux différents phénomènes d'inondation et leurs conséquences sur les bâtiments et leurs occupants, tout en donnant une vision d'ensemble des stratégies d'adaptation. Les participants découvrent les **principales interventions et solutions techniques possibles**, de la rénovation simple à la rénovation lourde, ainsi que les dispositifs de financement et les modalités d'accompagnement à mobiliser auprès des particuliers.



OBJECTIFS

- Identifier et analyser les facteurs de vulnérabilité et d'endommagement
- Appréhender la démarche de diagnostic
- Connaître les principales solutions techniques permettant de réduire la vulnérabilité des logements
- Identifier les leviers d'action mobilisables par les collectivités pour accompagner les particuliers

Réduire la **vulnérabilité** des **activités** **économiques**



18 NOVEMBRE 2027
1 SESSION DE 4H

Selon l'Observatoire National des Risques Naturels, **au moins 15 % des entreprises en France métropolitaine sont situées en zone inondable**, une proportion pouvant localement dépasser 50 %. En cumulant les emplois privés et publics, environ 10 millions d'actifs travaillent sur des sites exposés. La réduction de la vulnérabilité des activités économiques constitue ainsi un enjeu majeur pour les territoires.

Cette formation vise à apporter des connaissances opérationnelles pour **structurer des démarches locales visant à encourager l'adaptation des activités économiques au risque d'inondation**. Elle donne des repères pour comprendre les enjeux et contraintes des entreprises, identifier les leviers pour les mobiliser et favoriser leur engagement dans une démarche d'adaptation. Des exemples concrets illustrent les conditions de réussite de telles démarches. Cette formation expose également **les principales mesures d'adaptation que peuvent mettre en place les entreprises** pour réduire la vulnérabilité de leur activité.



OBJECTIFS

- Comprendre quels arguments peuvent être mobilisés en faveur de la réduction de vulnérabilité des activités économiques
- Découvrir quels sont les facteurs de réussite pour qu'une démarche de sensibilisation des entreprises soit un succès
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des activités économiques
- Connaître les mesures d'adaptation des activités économiques
- Découvrir l'analyse coûts-bénéfices pour les entreprises

Réduire la **vulnérabilité** des **réseaux**



7 & 9 DÉCEMBRE 2027
2 SESSIONS DE 3H

Lorsqu'ils sont affectés par une inondation, les réseaux ne constituent pas seulement des enjeux techniques : **ils peuvent entraîner des perturbations majeures et durables**, affectant les populations, les activités économiques et les services publics. Leurs défaillances peuvent **générer des impacts en chaîne, aggraver la situation de crise et ralentir le relèvement des territoires**. La réduction de la vulnérabilité des réseaux constitue ainsi un levier essentiel de résilience territoriale.

Cette formation expose les enjeux liés à la vulnérabilité des réseaux face aux inondations et **les différentes façons d'agir pour la réduire**. Elle permet de mieux comprendre ce qui peut mobiliser les collectivités, opérateurs et gestionnaires, et les convaincre d'engager une démarche de réduction de la vulnérabilité, au-delà de leurs seules obligations réglementaires. Elle explore **plusieurs stratégies et solutions d'adaptation des réseaux**, ainsi que la préparation de la continuité du service et de la gestion de crise, en s'appuyant sur de nombreux exemples territoriaux et études de cas.



OBJECTIFS

- Comprendre l'interdépendance des réseaux et quels sont les facteurs de vulnérabilité
- Connaître les obligations réglementaires des gestionnaires de réseaux
- Découvrir quels sont les facteurs de réussite d'une démarche de réduction de la vulnérabilité des réseaux portée par une collectivité
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des réseaux
- Découvrir des mesures d'adaptation des réseaux

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Pour les formations annuelles, inscription possible jusqu'à la veille au soir de la date de formation. Une connexion Internet, un ordinateur équipé d'un microphone et une caméra sont nécessaires.

Pour les formations personnalisées, 3 semaines au minimum entre la demande du bénéficiaire et la date de formation.

MODES DE FINANCEMENT

Le règlement est assuré par l'employeur ou le participant. Il leur appartient de solliciter une prise en charge auprès de l'OPCO compétent, sous réserve de ses conditions de financement. Pensez à demander l'accord préalable à l'OPCO. Ces formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Pour vous inscrire à une formation annuelle, demander une formation personnalisée ou un accompagnement spécifique :

Coordinatrice pédagogique :

Marie Evo, Directrice du CEPRI

marie.evo@cepri.net • 06 85 30 03 65

Informations administratives :

Patrice Borgmann, Responsable administratif

patrice.borgmann@cepri.net • 07 69 94 71 88

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Nous prenons en compte les situations de handicap au cas par cas et adaptons nos prestations pour permettre à chacun de suivre nos formations.

Merci de contacter le référent handicap :

patrice.borgmann@cepri.net • 07 69 94 71 88.



Le CEPRI est certifié Qualiopi pour la catégorie d'actions suivante : actions de formation, par l'organisme certificateur ICPF.

Certificat Qualiopi

ADRESSE

168 rue Saint-Denis, Escalier C, 2ème étage - 75002 Paris

info@cepri.net

www.cepri.net

[linkedin.com/in/cepri/](https://www.linkedin.com/in/cepri/)



CONTACTEZ-NOUS

info@cepri.net

Administration : 07 69 94 71 88

Pédagogie : 06 85 30 03 65

www.cepri.net

[linkedin.com/in/cepri/](https://www.linkedin.com/in/cepri/)

